VICE-PRÉSIDENCE NUMÉRIQUE, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

Lettre de mission

1/ CONTEXTE ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

La révolution numérique et la transition écologique bouleversent le monde et notre époque. Les universités doivent s'adapter pour faire de ces enjeux des leviers de changement et d'innovation. La Rochelle Université considère le Numérique, le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale et Environnementale comme des axes transversaux qui concernent toutes ses activités. Elle ambitionne ainsi de développer un campus connecté, intelligent et éco-responsable limitant son impact sur l'environnement.

Le périmètre de la vice-présidence sera double :

Sur le volet numérique, conformément à la stratégie numérique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le numérique doit contribuer :

- A la réussite et l'insertion des étudiants,
- A la rénovation des pratiques pédagogiques,
- Au développement du campus du futur,
- A l'ouverture et l'attractivité de l'université, en Europe et à l'international.

Sur le volet environnent et société, conformément au plan climat, biodiversité et transition écologique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la mission doit contribuer notamment :

- A la sensibilisation et la formation des étudiants et des personnels aux enjeux de la transition écologique,
- A l'engagement de l'établissement dans la transition bas carbone et la réduction de son impact environnemental.
- Au développement des activités de recherche en lien avec la transition écologique afin de renforcer l'expertise scientifique sur ces thématiques

Les missions de la vice-présidence s'inscrivent ainsi dans la stratégie de développement de l'établissement grâce au numérique, tout en répondant aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable. Ces missions seront réalisées en étroite collaboration avec les autres vice-présidents.

2/ MISSIONS RÉCURRENTES ASSIGNÉES À LA VICE-PRÉSIDENCE

Dans le domaine du numérique

En cohérence avec les schémas directeurs Numérique et Numérique responsable et avec le projet présidentiel :

- Développer et mettre en œuvre une stratégie numérique globale pour l'université ;
- Coordonner les projets de modernisation et de maintenance des équipements informatiques ;
- Superviser l'intégration des technologies numériques dans les programmes d'enseignement et de recherche ;
- Promouvoir l'innovation pédagogique par l'utilisation des outils numériques et des plateformes d'apprentissage en ligne ;
- Proposer et faire évoluer le schéma directeur du numérique pour qu'il réponde aux exigences de la transformation numérique, sociétale, environnementale et réglementaire.

En lien avec les directives nationales ou européennes, ainsi que les actions menées dans le cadre de la CCT, comité de pilotage Infranum :

- Assurer la gestion et l'optimisation des infrastructures informatiques de l'université ;
- Défendre les intérêts de l'établissement dans le cadre du développement des infrastructures régionales avec les acteurs du territoire ;
- Veiller à la sécurité des systèmes d'information et à la protection des données, en conformité avec la directive européenne NIS 2 (Network and Information Security) et le RGPD (Règlement Général de Protection des Données).

Dans le domaine de l'environnement

En cohérence avec le schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale :

- Élaborer et piloter des initiatives visant à réduire l'empreinte écologique de l'université ;
- Promouvoir des pratiques durables au sein de la communauté universitaire, incluant la gestion des déchets, l'efficacité énergétique et la mobilité durable ;
- Encourager la recherche et l'innovation dans le domaine de l'environnement et du développement durable ;
- Mettre en place des projets visant à intégrer les principes de développement durable dans toutes les activités de l'université ;
- Superviser le réseau des référents développement durable.

De façon transversale

- Développer des partenariats avec des entreprises, des collectivités territoriales, des institutions académiques et des organisations non gouvernementales dans les domaines du numérique et de l'environnement.
- Assurer des missions de représentation de l'établissement, notamment en cas d'empêchement du président, sur les domaines de sa délégation (association Cocktail notamment) et appuyer la présidence en cas de crise ou d'urgence.
- Promouvoir l'inclusion numérique et environnementale au sein de la communauté universitaire.
- Développer des projets visant à sensibiliser et à former les étudiants et le personnel aux enjeux du numérique et du développement durable
- Encourager la participation citoyenne et l'engagement des étudiants dans des initiatives locales et globales liées au numérique et à l'environnement

3/ OBJECTIFS ET ACTIONS PRIORITAIRES

- Poursuivre le développement du système d'information de l'université pour ses usagers et le personnel, en lien avec les partenaires et en cohérence avec le schéma directeur du Numérique. Le vice-président veillera notamment à l'appropriation et à l'usage des outils issus du projet Smart Code ;
- Engager une réflexion sur l'acculturation, la maitrise et la formation autour de l'intelligence artificielle, en lien notamment avec le vice-président CFVU ;
- Opérationnaliser le schéma directeur Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale ;
- Contribuer au développement des infrastructures régionales (Réseau RINA, Datacenter, Méso-Centre de Calculs) avec les acteurs du territoire (Établissements de la Région Nouvelle Aquitaine, Collectivités) ;
- Mettre en place les infrastructures et les équipements pour favoriser l'hybridation des parcours et l'innovation pédagogique ;
- Garantir la sécurité et la protection des données.

3/ ORGANISATION, MOYENS ET INTERACTIONS

Le vice-président « Numérique, environnement et société » bénéficie du soutien de la présidence dans la mise en œuvre de sa délégation. Membre du bureau présidentiel, il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des autres vice-présidents, la direction générale des services et le cabinet de la présidence.

Il préside les commissions numérique et développement durable et participe aux réunions de pilotage propres aux projets dans lesquels il est impliqué.

Le travail sera notamment mené en étroite relation avec la Direction des systèmes d'information, le service DDRS et le service des Pédagogies Innovantes. L'action du vice-président s'inscrit plus largement avec l'ensemble des services centraux et supports, des départements pédagogiques, des unités de recherche.